



Vigneux-sur-Seine, le 18 juin 2014

À l'attention des parents d'élèves

Report de la réforme des rythmes scolaires : Vigneux-sur-Seine demande un délai d'un an

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers parents

Le 10 juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé pour le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2015 et le maintien des jours et des horaires actuels.

Il y a dix-huit mois, le Ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, lançait sa réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2013, avec la possibilité de la décaler d'un an pour les communes qui le demandaient, ce que nous avons fait à Vigneux pour avoir le temps de bien la préparer.

Nous avons ainsi, tout au long de cette année, engagé une large consultation avec les parents, les enseignants et les associations, et parallèlement nous avons consulté les communes qui avaient déjà franchi le pas en mettant en œuvre cette réforme.

Les premiers retours d'expérience ont montré que la mise en place de la semaine de quatre jours et demi et l'institution des NAP (Nouvelles activités périscolaires) étaient compliquées, controversées et particulièrement coûteuses pour les communes, qui doivent en répercuter le prix sur les contribuables. À Vigneux, le choix de la gratuité doit rester une priorité pour nos familles.

Car le coût total de cette réforme est extrêmement élevé, dépassant les 800 000 euros entièrement à la charge de la ville de Vigneux, dans la mesure où les montants reversés par l'État, sur une année seulement, sont très loin de couvrir les besoins réels.

Nous avons pour autant commencé à travailler sur la base du décret du 24 janvier 2013 qui prévoyait une semaine de 4 jours et demi et la mise en place des NAP par les communes sur les plages horaires libérées les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ce qui supposait une organisation complexe pour choisir les activités et trouver les éducateurs.

Face au mécontentement grandissant de très nombreuses communes, toutes tendances politiques confondues, le nouveau ministre de l'Education, Benoît Hamon, a pris le 7 mai 2014, un nouveau décret allégeant cette organisation mais en imposant un délai beaucoup trop court aux communes pour y répondre (le 6 juin!).

[...]

La reprise de la concertation sur ces nouvelles bases s'impose, mais ne peut se faire juste un mois avant la fin de l'année scolaire... Nous ne voyons pas comment l'État pourrait à la fois maintenir l'application de sa réforme dès la rentrée de septembre prochain, tout en tenant compte des nouvelles dispositions prévues par le décret du 7 mai 2014. C'est ubuesque!

C'est la raison pour laquelle la commune de Vigneux demande le report d'une année de plus de la réforme. C'est la voie que nous défendons, avec le soutien de plus de 80 % des conseils d'école de Vigneux.

Aujourd'hui, parce que c'est d'abord l'intérêt des enfants qui prime, la raison doit l'emporter sur l'entêtement du Gouvernement. Mais nous ne doutons pas, compte tenu des circonstances et du nombre de communes qui exigent la révision de cette réforme (178 sur 196 en Essonne) que l'Inspection d'Académie réponde favorablement à notre demande et que le Gouvernement puisse infléchir sa position.

C'est d'ailleurs la moindre des choses pour une commune qui a déposé un projet en temps et en heure! Rappelons que c'est le Gouvernement qui a changé les règles en cours de route et qu'il est inenvisageable de voir la commune passer à coté d'assouplissements par ce qu'elle a fait le travail dès le premier décret.

Pour autant, si le Gouvernement et l'Inspection d'Académie persistent à vouloir imposer aux enseignants de se présenter à la rentrée prochaine dans les établissements scolaires le mercredi matin, qu'il soit bien clair que nous n'autoriserons pas l'ouverture des écoles, dont les bâtiments sont communaux, ce jour-là.

Nous tenons dans le même temps à vous rassurer en vous invitant dès à présent à inscrire vos enfants dans les différents clubs sportifs ou de loisirs qu'ils souhaitent fréquenter à la rentrée prochaine; vous pouvez d'ores et déjà considérer que votre organisation familiale et professionnelle pourra se faire sur la même base que cette année.

La Direction Académique me reçoit le jeudi 26 juin à 18h. J'espère que nous serons entendus afin de proposer aux enfants de Vigneux un cadre de travail scolaire et d'activités périscolaires dans lequel ils puissent pleinement s'épanouir. Je vous informerai des suites de cet entretien.

*Bien fidèlement
Serge Poinsot*

Serge Poinsot
Maire de Vigneux-sur-Seine
Vice-président de la CASVS